

# Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

### DIEPAT/15-668-897 du 20/04/2015

# ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires: Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires SAENES - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'actualisation de l'arrêté rectoral portant désignation des **représentants de l'administration** au sein de l'instance de concertation citée en objet.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



# Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE L'A RECHERCHE

DE LA RECHERCHE

DE LA RECHERCHE

Administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral en date du 5 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration pour le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique spécial 302 du 19 janvier 2015 VU l'arrêté ministériel en date du 30 mars 2015 portant nomination de Mme Véronique DONNART en qualité de directrice des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille

#### Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et techniques

> secrétariat de division 2015-saenesad

Place Lucien Pave 13621 Aix-en-Provence cedex 1

#### ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :

## SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Titulaires	Suppléants
- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,	- M. Bernard COMBE, secrétaire général de la DSDEN des Hautes-Alpes,
<ul> <li>M. Didier LACROIX, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> </ul>	- Mme Véronique DONNART, directrice des ressources humaines, Aix-Marseille Université.
- M. Gérard MARIN, directeur des relations et ressources humaines au rectorat	- Mme Bernadette RAMTANI, proviseure, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence,
<ul> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-</li> </ul>	- M. Patrick ARNAUD, secrétaire général adjoint de l'académie d'Aix-Marseille,
Marseille Université - Mme Magali TORCK, directrice des	- Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs,
ressources humaines au CROUS, Aix-en- Provence,	techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat,
- Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse	- M. Philippe GAYRAUD, chef de la

- Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 13 avril 2015